



Formation - Autorisation de conduite PEMP

PROG-FPR486

PEMP à élévation verticale ou horizontale - Cat. A ou/et B (R486) - Initiale / Recyclage
Formaliser l'autorisation de conduite par l'employeur conformément au Code du travail

V7.0 - MAJ 2026-06

Page 1/2

Fiche programme de formation - 3SAFE Morgan DETOISIEN

DURÉE

7 heures - 1 jour, adaptable
selon le niveau du salarié

RYTHME

Dates définies avec le client

PARTICIPANTS

6 personnes maximum / 4
personnes si catégories A et B

TARIF

900 € dpts 50 et 14

Identification de l'action

Formation : Autorisation de conduite PEMP

Référence : PROG-FPR486 - Version : V7.0 - Mise à jour : 2026-06

Organisme : 3SAFE Morgan DETOISIEN

NDA : 28 50 01329 50 ne vaut pas agrément de l'État

SIRET : 438 408 676 00056

Habilitation SST réseau CARSAT n°H37226/2021/SST-1/0/14

Liste d'agrément Préfecture Normandie SSCT CSE et Liste Économique financière et sociale - Centre AIPR n°1317 Ministère de l'Environnement

Objectifs pédagogiques

Objectif général : Disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité d'une PEMP et à la formalisation de l'autorisation de conduite par l'employeur. À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier la réglementation applicable à la conduite d'une PEMP.
- Reconnaître la technologie, les risques et les conditions d'utilisation en sécurité des PEMP.
- Appliquer les règles de circulation, d'élévation, de positionnement et de balisage.
- Réaliser les vérifications, les manœuvres et les opérations de prise / fin de poste en sécurité.

Public visé, prérequis et admission

Public visé : Personnels devant manipuler une plateforme élévatrice mobile de personnel (PEMP).

Prérequis : Avoir 18 ans révolus; être médicalement apte à la conduite; être muni des équipements de protection individuelle (EPI). Fournir un engin à jour de sa VGP et conforme.

Durée, rythme et modalités de déroulement

Durée : 7 heures - 1 jour, adaptable selon le niveau du salarié

Rythme / période : Dates définies avec le client.

Participants : 6 personnes maximum / 4 personnes si catégories A et B

Format : 100 % présentielle : 7 h.

Lieu / accès : Présentiel en intra uniquement. Location de salle possible (nous contacter).

Délais d'accès : Entrée possible sous 30 jours après validation administrative, sous réserve de disponibilité.

Contenu et progression pédagogique

Séquence 1 - Cadre réglementaire et préparation

- Aspects réglementaires : recommandation R486 et autorisation de conduite.
- Connaissance et technologie des plateformes élévatrices mobiles de personnes.
- Règles de conduite, utilisation en sécurité et consignes du site : plan de prévention, règles de circulation, étude des lieux.
- Vérification d'adéquation de la PEMP; VGP, assurance, EPI et espace de pratique à prévoir.

Séquence 2 - Mise en situation pratique sur site

- Vérifications et opérations de maintenance; prise et fin de poste.
- Conduite, circulation, élévation et positionnement selon le travail et l'environnement.

Séquence 2 - Mise en situation pratique sur site (suite)

Séquence 3 - Tests théorique et pratique

- Mise en place du balisage et de la signalisation.
- Connaissance et maîtrise des gestes de commandement.
- Manœuvres de secours et conduite à tenir en situation dégradée.
- Évaluations théorique et pratique tenant compte de la recommandation R486.
- Remise d'un avis pour autorisation par l'employeur; l'autorisation n'est pas automatique.



Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes pédagogiques : alternance d'apports, démonstrations, exercices, échanges de pratiques, études de cas et mises en situation.

Moyens techniques : salle adaptée, support de projection, documents pédagogiques, outils numériques ou collaboratifs.

Supports : support de formation, fiches pratiques, ressources complémentaires / livrables remis.

Modalités de suivi, assiduité et accompagnement

Suivi de l'exécution : feuille d'émargement, suivi de l'assiduité, traçabilité des exercices et accompagnement pendant la formation.

Évaluation des résultats : positionnement initial (+2jours), évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique.

Sanction de l'action : attestation de fin de formation ou certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Évaluation des acquis et sanction de l'action

Évaluation des résultats : positionnement initial, évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique, observation ou production attendue.

Sanction de l'action : attestation de fin de formation et certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Accessibilité et adaptation handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins d'aménagement le plus tôt possible afin d'étudier les adaptations raisonnables.

Référent handicap : contact@3safe.fr

Modalités possibles : adaptation des supports, rythme, modalités d'évaluation, accessibilité des locaux ou orientation vers partenaires spécialisés.

Tarif, financement et modalités administratives

Tarif : 900 € (départements 50 et 14) - autres départements : nous contacter. Finançable OPCO.

Modalités de règlement : Selon CGV.

Contacts, réclamations et amélioration continue

Contact administratif et pédagogique :

morgan.detoisien@3safe.fr - 07 80 59 68 92 - contact@3safe.fr

Site : <https://3safe.fr>

Réclamations : contact@3safe.fr. Les retours participants et commanditaires sont analysés dans une logique d'amélioration continue.

Adresse : 292, rue des Azalées 50000 Saint-Lô

Indicateurs et informations complémentaires

Indicateurs qualité, taux de satisfaction, taux d'atteinte des objectifs, résultats ou références disponibles sur demande. Indicateurs 2025 : taux satisfaction stagiaires : 97 %; avis stagiaires « recommanderiez-vous cette formation » : 100 %.

Documents associés : règlement intérieur, conditions générales, livret d'accueil, protocole handicap, procédure réclamations.

Informations pratiques permanentes

Lieu / accès : Présentiel en intra uniquement. Location de salle possible (nous contacter).

Besoins matériels stagiaires

Si besoin EPI pour pratique, la convocation indique les besoins.

Livret, stylo et carnet de notes sont fournis au stagiaire.

Documents post-formation numériques à disposition.

Équipe pédagogique

L'action est animée par un formateur / testeur CACES disposant de CACES à jour (R484, R485, R486, R489, R492F), chargé de l'animation pédagogique, du suivi des acquis et de l'adaptation des méthodes aux besoins du groupe. Référent pédagogique : Morgan DETOISIEN mobilisé pour le suivi administratif et pédagogique.